

Yemaya

N° 15

LETTER DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRES DANS LA PÊCHE

MARS 2004

Editorial

Chères amies, chers amis,

Dans ce numéro de *Yemaya* on trouvera des témoignages de première main sur des femmes de communautés de pêcheurs en Afrique, en Asie et dans les îles du Pacifique. Elles sont des travailleuses, des mères de famille, des victimes de conflits armés, elles gèrent une affaire.

D'Afrique du Sud nous vient un bref compte-rendu des auditions publiques qui se sont tenues en août 2003 sur la situation des petits pêcheurs artisans dans la région du Cap occidental. Dix ans après les premières élections démocratiques dans ce pays, nous apprenons que les pêcheurs Noirs et Métis doivent toujours lutter pour obtenir des droits d'accès à la ressource justes et équitables. L'auteure de cet article fait remarquer que, pour bon nombre de communautés qui subissaient la discrimination sous le précédent régime d'apartheid, l'entrée en vigueur du nouveau système d'attribution des droits de pêche se traduit, dans leur cas, par une seconde dépossession. C'est un problème qui concerne au premier chef les femmes, ces femmes qui à terres ont chargées de transformer la production, tout en s'occupant de la famille. L'article rappelle que la pêche ne se limite pas uniquement aux opérations de capture : il ne faut pas oublier tout le travail à terre, la vie sociale des communautés, les traditions.

Des îles du Pacifique nous vient un autre texte intéressant qui parle de plantes marines à usage médicinal et autres. En plus des guérisseurs, des femmes trouvent là une source de



Sommaire

| | |
|------------------------|------|
| Afrique du Sud..... | 2 |
| Bénin..... | 6 |
| Iles du Pacifique..... | 7 |
| Sri Lanka..... | 9,10 |

revenus. L'auteure parle du potentiel de développement très intéressant de ces plantes : pharmacopée, supplément alimentaire, santé, agriculture.

Un autre article qui nous vient du Sri Lanka parle de la situation difficile des femmes de la pêche dans des secteurs où persistent des conflits armés. Elles aimeraient tant que la paix s'installe et que l'on sorte de cette situation, que l'on essaie de guérir les blessures provoquées par les tensions ethniques.

Par ailleurs, nous vous informons que l'ICSF a publié un dossier sous le titre *Gender Agenda*. Il s'agit d'une compilation d'articles tirés de *Samudra* (la revue que publie trois fois par an l'ICSF) sur le thème des femmes de la pêche. Ils sont généralement écrits par des chercheurs, des militants et traitent de questions très variées : conditions de travail des employés du secteur de la transformation, absence de données spécifiques sur les femmes de la pêche (avec tout ce que cela implique en matière de choix politiques et de critères de référence), répercussions des processus de mondialisation et de libéralisation sur les travailleuses de la pêche, conséquences de la privatisation des ressources par le biais des quotas individuels de pêche sur les communautés littorales, degré d'organisation des femmes de la pêche dans les pays du Nord et les pays du Sud, intérêt d'une approche féministe dans le secteur de la pêche, et ainsi de suite.

Les articles à publier dans le prochain *Yemaya* devront nous parvenir avant la fin du mois de mai 2004.

Afrique/ Afrique du Sud**« Le menu fretin »**

Compte-rendu des auditions publiques relatives aux droits de l'Homme chez les populations de pêcheurs du Cap occidental, août 2003, Afrique du Sud

par Jackie Sunde, chargée de recherche pour l'Ong de développement Masifundise, Afrique du Sud

Au cours de la dernière décennie, depuis les premières élections démocratiques dans ce pays, des changements considérables ont été apportés à la législation et à la réglementation portant sur les droits d'accès aux ressources halieutiques. Auparavant le secteur de la pêche était aux mains de grandes entreprises représentatives des intérêts des Blancs. A la périphérie de cette filière fortement capitalisée et tournée vers l'exportation existaient des milliers de petits pêcheurs traditionnels, certains pratiquant une pêche de subsistance, la plupart pour gagner quelque argent en plus d'apporter un peu de poisson (la nourriture de base) à la table familiale.

La majorité des pêcheurs étaient des hommes, les femmes tenant quand même une place importante dans les opérations pré et post captures. Certains travaillaient en indépendants, rémunérés à la part sur des bateaux qui appartenaient à d'autres. Très peu possédaient une modeste embarcation. Pour subvenir à leurs besoins d'une saison à l'autre, ils étaient nombreux à pratiquer une pêche multispécifique.

En 1994, tous ces gens étaient du menu fretin dans une mer où la concurrence faisait rage. Avant cette date, le système de gestion des pêches ne prévoyait rien pour eux, encore moins pour leur développement. A cause des lois racistes de l'époque, ils ne pouvaient pas obtenir des quotas de pêche pour des espèces commercialement intéressantes. Certains parvenaient quand même à obtenir des permis pour la pêche à la ligne ou la senne de plage. Ceux qui prenaient des espèces plus intéressantes (homard, ormeau...) étaient assez fréquemment sanctionnés pour braconnage.

Lorsque l'Ong de développement Masifundise s'est impliquée dans des localités de la côte occidentale de l'Afrique du Sud en 1999, elle s'est intéressée à ces gens qui pratiquaient une pêche de subsistance ou artisanale. Une nouvelle législation visant à promouvoir l'équité et le changement dans le secteur de la pêche était alors appliquée, mais les communautés de pêcheurs avaient pourtant de plus en plus de mal à obtenir des permis de pêche : en fait elles

s'appauvrirent. Au cours des quatre années qui ont suivi, Masifundise a souvent été informée que ces pêcheurs étaient finalement exclus du nouveau système. Ils perdaient dans certains cas des droits de pêche historiques et ils se plaignaient du manque d'information et de l'injustice dont ils étaient victimes.

Les propos recueillis par les agents de terrain au cours de leurs visites hebdomadaires dans ces villages et les interventions de plusieurs représentants de populations de pêcheurs lors du Forum des pêcheurs qui s'est tenu à l'occasion du Sommet mondial sur le développement



durable en 2002 ont bien montré que la nouvelle politique d'attribution des droits de pêche permet sans doute de faire évoluer certains aspects de la filière pêche mais continue quand même à favoriser les gros et moyens opérateurs au détriment des petits pêcheurs, alors qu'une bonne partie de ces derniers sont depuis toujours d'authentiques pêcheurs.

Pour mieux documenter ces allégations et pour donner aux populations de pêcheurs l'occasion de s'exprimer sur le sujet, Masifundise, en collaboration avec l'Association des pêcheurs artisans d'Afrique du Sud (une structure communautaire), a décidé d'organiser une audition publique sur les droits de l'Homme dans les populations de pêcheurs du Cap occidental, les 13 et 14 août 2003. Il s'agissait de collecter l'information sur la situation des petits pêcheurs traditionnels, notamment en matière de droits de l'Homme. Cette information servirait à faire pression sur les autorités pour redresser les torts et introduire des politiques justes et appropriées. On cherchait par dessus tout à mieux comprendre les conséquences de cette situation sur la vie sociale au sein des communautés de pêcheurs.

Masifundise a sollicité l'appui de la Commission sud-africaine des droits de l'Homme (une structure

officielle) et de l'Église anglicane. Ces deux institutions et d'autres Ong ont promis d'apporter leur aide à l'organisation de l'audition. Les agents de terrain de Masifundise se sont lancés dans une phase préparatoire, se déplaçant d'un village à l'autre, invitant les communautés à désigner un porte-parole qui s'exprimerait à cette occasion. L'audition s'est déroulée sur deux jours, la première fois à Cape Town près d'un port au passé historique significatif, la seconde fois à 130 km plus loin sur la côte sud-ouest, au centre d'une région où le braconnage à l'ormeau était important. Deux jours avant l'événement s'est tenue une conférence de presse qui a bénéficié d'une bonne couverture médiatique. Vingt-deux représentants des communautés ont donné leur témoignage, et tout ce temps il y avait du personnel pour recueillir les dépositions individuelles des pêcheurs. On avait suggéré que les communautés envoient à la fois des hommes et des femmes pour les représenter, mais finalement il n'y a eu que cinq pour cent de femmes.

Trois intervenants ont été invités à s'exprimer sur les thèmes principaux pour planter le décor et fournir l'information de base. Sont donc intervenus Andy Johnston, un militant du monde de la pêche qui a participé au processus d'élaboration de la nouvelle politique, Nick de Villiers, juriste du Legal Resource Center qui étudie les droits protégeant ceux qui pratiquent une pêche de subsistance et artisanale, Moenieba Isaacs, une chercheuse qui a grandi dans un village de pêcheurs et vient de terminer une thèse de doctorat sur l'évolution du secteur de la pêche en Afrique du Sud. L'information qui a été fournie sur les instruments nationaux et internationaux qui préconisent des mesures de protection pour la pêche à petite échelle a été bien utile pour faire connaître aux participants les lois et politiques qui peuvent être évoquées afin de défendre les droits d'accès de ces pêcheurs aux ressources halieutiques et leur garantir des moyens d'existence durables et la sécurité alimentaire.

Une mer à problèmes

Les propos tenus par les femmes et les hommes venus des communautés de pêcheurs ont confirmé que la nouvelle politique en matière d'attribution des droits de pêche déstabilise les populations qui vivent de la petite pêche, tant sur le plan social et économique que culturel et écologique. Voici un certain nombre de reproches qui ont été faits à cette politique et à sa mise en œuvre :

- Manque d'information sur la procédure de demande de droits de pêche, coût exagéré d'une telle démarche ;
- D'authentiques pêcheurs sont exclus des procédures d'attribution de ces droits ou

reçoivent des quotas qui, d'un point de vue économique, ne sont pas viables ;

- Absence de critères précis pour apporter plus d'équité dans la répartition, notamment en faisant bénéficier des gens auparavant défavorisés ;
- Inadaptation des QIT (quotas individuels transférables) comme système d'attribution des permis pour la petite pêche et ses divers métiers ;
- Lorsque les autorités prennent des décisions sur les stocks et les volumes de capture autorisés, elles ne consultent pas les pêcheurs traditionnels et n'accordent guère de crédit à leur savoir-faire ;
- Elles refusent aussi d'admettre que les méthodes traditionnelles utilisées par les petits pêcheurs sont, dans la plupart des cas, plus durables que les moyens employés par les grosses sociétés de pêche ;
- Les gros chalutiers pratiquent la surpêche et le rejet des prises secondaires et le gouvernement ne fait rien à ce sujet ;
- Les conditions de travail sont mauvaises et il n'existe rien dans la législation nationale sur le travail pour protéger le secteur de la petite pêche ;
- Dans les communautés de pêcheurs traditionnelles, il existe peu de possibilités de diversification professionnelle, même lorsque la mise en œuvre des TAC (totaux admissibles de capture) vient limiter encore plus l'accès à la ressource ;
- Manque de cohérence des programmes de développement des régions côtières et marginalisation des petites communautés rurales (historiquement laissées-pour-compte par rapport à de nombreux processus politiques, économiques et sociaux).

De tous les témoignages recueillis, il semble que la nouvelle politique des pêches subit l'influence de plusieurs facteurs : race, genres, niveau d'instruction, type d'activité de pêche précédente, localisation géographique, accès préalable à la ressource et aussi à l'information. Les communautés rurales du littoral, qui ont des ressources bien limitées, ont beaucoup de mal à obtenir des informations utiles et à résister aux élites locales qui ont tendance à accaparer à leur profit les possibilités qui se présentent en matière de financement, de transformation et de commercialisation.

Hommes et femmes de la pêche

Bon nombre des problèmes que l'on vient d'énumérer touchent aussi bien les hommes que les femmes de la petite pêche, quelle que soit leur activité particulière dans la filière pêche. Mais, du fait des relations de genres qui prévalent dans ces communautés, les femmes subissent les conséquences sur des points bien spécifiques. La division sexuelle du travail, qui exclut traditionnellement les femmes de certaines activités, est pleinement apparue à l'occasion de l'audition publique. On reconnaît sans doute aux femmes un rôle non négligeable dans la vie sociale des communautés et dans les activités post capture, mais le secteur de la pêche est clairement dominé par les hommes. Dans les interventions réapparaissent les stéréotypes traditionnels sur la notion de « pêcheur », c'est-à-dire de son caractère essentiellement masculin. Parmi les intervenants, il y avait des hommes et des femmes, mais surtout des hommes et qui parlaient de *fishermen*. Il n'était guère question des répercussions de la nouvelle politique sur les femmes. Il y a eu quand même quelques exceptions :

« Nous devrions plutôt utiliser le terme *fisherfolks* (gens de la pêche) parce que, si ce sont effectivement des pêcheurs qui vont attraper le poisson, les femmes doivent ensuite s'occuper des captures, pour nettoyer, vider, couper, etc. Du temps de ma mère, elles n'avaient pas de bottes et pas de tablier, pas de gants. Il fallait rester debout devant la chaîne de 2 h du matin jusqu'à 8 h. Les jambes en souffraient forcément. Ce sont nos anciens qui ont construit l'industrie de la pêche telle que nous la connaissons aujourd'hui. Elles passaient la journée de travail dans leurs habits ordinaires et leurs chaussures personnelles puis elles rentraient chez elles. Je me souviens que ma mère n'avait qu'un seul jupon, et il fallait bien qu'elle fasse sécher tout cela après avoir passé quatorze, quinze, seize, dix-sept heures devant la chaîne. On peut en rire maintenant, mais il s'agissait de ma mère. Nous ne devons pas oublier le travail des femmes ». (Intervention de Salie Cyster, Stanford)

On a touché indirectement au rôle des femmes en tant que mères quand certains ont dit qu'elles avaient beaucoup de mal pour assurer nourriture et vêtements aux membres de la famille, pour payer la scolarité des enfants. Dans les communautés de pêcheurs, ce sont essentiellement les femmes qui doivent faire face à l'insécurité alimentaire.

Conséquences économiques sur les femmes

Les représentants des diverses communautés ont à maintes reprises souligné les lourdes conséquences du

manque d'accès à la ressource sur leur situation économique : « Le gouvernement parle d'une vie meilleure pour tous, mais pour le moment nous sommes de plus en plus pauvres ». (Un intervenant de St-Helena Bay)

Beaucoup de femmes travaillent dans des ateliers de transformation. L'attribution de droits de pêche à telle ou telle communauté revêt une importance capitale pour leur survie économique et pour assurer la stabilité de toute la communauté. Comme l'a fait remarquer Ernest de Struisbaai :

« Nous créons en fait du travail pour ceux qui sont en usine. Si nous ne prenons pas de poissons, le propriétaire sera obligé de fermer son établissement faute de matière première. Si nous sortons en mer, ils pourront travailler de 7 h 30 jusqu'au soir ».

Joao Simoes de Kalk Bay a parlé de tous ceux qui au sein des communautés bénéficient plus ou moins de l'existence de droits d'accès :

« Quand on va en mer et qu'on revient avec du poisson, on le débarque sur le quai. A partir de là, d'autres gens sont payés pour faire le travail, pour la vente à la criée, pour préparer le poisson dans les ateliers de marée. Ensuite seulement on a l'argent : 50 pour cent pour le bateau, 50 pour cent pour nous ».

Parce qu'elles n'ont pas pu obtenir des droits d'accès (via le système des permis ou des quotas), beaucoup de communautés ont du mal à trouver leur nourriture, à assurer leur sécurité alimentaire. Pour beaucoup de ceux qui pratiquent une pêche de subsistance, cela veut dire que la nourriture va manquer pour le dîner de la famille.

Il existe dans bon nombre de villages de la côte un lien évident entre la pauvreté environnante et le manque de logements, l'absence d'infrastructures sanitaires. Et plusieurs intervenants ont fait remarquer que les pêcheurs pâtissent aussi du développement des activités touristiques. La présence de touristes sur le littoral ne profite pas nécessairement aux petits pêcheurs :

« Langebaan est devenu un lieu de vacances et les pêcheurs sont en train de disparaître peu à peu. Dans le passé nous mettions nos filets à l'eau mais maintenant nous n'avons plus le droit. Les vacanciers sont là. On ne sait pas s'ils ont un permis, et pourtant ils prennent tellement de poissons qu'ils en vendent à la poissonnerie. Et c'est nous qui devons aller là acheter ce poisson alors qu'avant nous mangions notre propre poisson ». (Norton Dowries)

Conséquences sociales pour les femmes

« J'ai reçu deux bien mauvais coups dans ma vie. La première fois c'était dans les années 1960 lorsque les autorités ont classé le District Six comme zone réservée aux Blancs. La deuxième fois c'est maintenant avec tous les problèmes de la pêche... » (Stan Dickson, Gansbaai)

Beaucoup de ces pêcheurs Noirs et Métis qui ont souffert du régime d'apartheid ont le sentiment que le nouveau système d'attribution des droits de pêche équivaut à une nouvelle perte de leurs droits de citoyens. Les conséquences sont très importantes et touchent à des degrés divers hommes, femmes et enfants. Les répercussions sociales et économiques sont intimement liées. Les pêcheurs et leurs conjointes et toute la famille sont confrontés à de gros problèmes. Les factures de loyer s'accumulent, l'électricité est coupée, il n'y a pas assez de nourriture sur la table pour les enfants. Les femmes en souffrent d'autant plus que leur rôle de pourvoyeuses de soins au sein de la famille est essentiel.

« Quand on passe dans une rue, à pied ou dans un véhicule, je remarque que le logement de certains de nos gens est sans lumière, et c'est attristant. Beaucoup de familles ont de petits enfants et elles doivent aller chercher des bougies ou un peu d'huile pour s'éclairer ». (Daphne Coraizen, Paternoster)

Toutes ces difficultés ont fini par faire apparaître des difficultés psychologiques chez les individus. Un pêcheur dit : « Je suis pêcheur, mais on nous a détruits, on nous a tout enlevé. On est là assis à la maison depuis quatre ou cinq semaines. J'ai trop de problèmes, j'ai eu ma dose » (Ernerst Hammer, Struisbaai). Un autre dit : « Ce n'est pas juste... J'en ai assez... Ils voudraient peut-être qu'on se suicide, qu'on se mette une balle dans la tête ! » (Stan Dickson, Gansbaai)

Lorsque l'homme reste à la maison longtemps et stresse, les femmes en souffrent aussi évidemment. Minnie Blauw, qui est d'une famille de pêcheurs, parle de cela :

« Quand le père n'a plus le droit de gagner sa vie, que ce droit profite désormais aux riches entreprises, c'est la loi qui viole les droits fondamentaux du père, et la femme et les enfants en souffrent économiquement et autrement. Tout cela est en contradiction avec des principes pourtant vigoureusement affirmés par le gouvernement ».

Les pêcheurs disent qu'il y a davantage de querelles et de conflits au sein des communautés, souvent sous l'effet des tensions que génère l'attribution des quotas. Les leaders et des membres des communautés doivent souvent intervenir pour gérer ces tensions, même s'ils



considèrent qu'ils ne sont pas vraiment équipés pour cela.

« Les gens disent : Pourquoi est-ce que nous, qui habitons tout près du fleuve ou de la mer, n'avons plus le droit de prendre du poisson comme avant ? Le comité doit leur expliquer quelle est exactement la situation, ce que le gouvernement a en tête en matière de gestion de la ressource. La tension monte et les gens se retournent contre les membres du comité. Nous tentons d'expliquer le contenu des politiques, mais nous n'arrivons pas toujours à expliquer les choses comme il faudrait à des gens simples ». (un intervenant de Papendorp)

Dans la plupart des communautés, les femmes participent activement à l'action des comités. Mais les pressions qui s'exercent sur les responsables soulèvent d'importantes questions quant à la viabilité de l'approche cogestionnaire préconisée par les autorités de tutelle. Dans le contexte actuel, en effet, la politique des pêches et l'impossibilité d'obtenir des droits d'accès suffisants pour beaucoup de communautés provoquent d'assez vives tensions au sein de ces populations.

Plusieurs pêcheurs ont laissé entendre que la politique actuelle les pousse au braconnage, et cela pourrait continuer ainsi à l'avenir. Et cela ne serait pas sans conséquences pour la durabilité de la ressource et la stabilité sociale et économique des communautés. Un pêcheur avoue :

« Bien sûr qu'on doit braconner : il faut voler de la langouste pour pouvoir survivre. Qu'est-ce qu'on pourrait faire d'autre puisqu'on ne nous donne pas des permis, puisqu'on nous les a enlevés ! Pour faire manger la famille malgré tout, nous sommes forcés d'aller contre le règlement ». (côte ouest)

Dans certaines communautés, les braconniers utilisent les enfants comme messagers ou pour surveiller et donner l'alerte en cas de besoin. Le développement de la pêche illégale n'a pas manqué d'attirer des bandes mafieuses, de sorte que, dans certains endroits, braconnage, gangstérisme, drogue et violence se mêlent.

L'audition publique sur les droits de l'Homme dans les populations de pêcheurs a permis aux hommes et aux femmes des localités du littoral d'exprimer leurs frustrations et de mieux mettre en évidence les répercussions fâcheuses de la politique des pêches actuelle sur les conditions de vie sociales et économiques de ces gens. L'association Masifundise a pu ainsi rassembler une documentation pertinente sur ces aspects et elle s'en servira pour étayer diverses démarches, pour entamer éventuellement des actions en justice contre le ministère de l'environnement et faire pression sur la commission parlementaire chargée des problèmes environnementaux.

*Pour contacter Jackie Sunde, taper
suntel@netactive.co.za*

Afrique/ Bénin

Un peu plus de place pour nous autres

Lors d'un stage qui s'est tenu récemment au Bénin, les participantes ont analysé les stratégies adoptées par les femmes des ménages de pêcheurs

par Elisabeth Bennett, de IDDRA (Institut du développement durable et des ressources aquatiques) UK Ltd, et Kofo Olomu, PMEDP, Bénin

Malgré les nombreuses études qui ont été réalisées sur les pêcheries africaines, il reste que le rôle des femmes et la place sociale qu'elles occupent dans ce secteur sont encore largement imperceptibles. L'une des raisons c'est que la plupart de ces travaux portent essentiellement sur la production (qui est ordinairement l'objectif premier des politiques nationales des pêches). La production est une activité typiquement masculine, et les femmes n'entrent donc pas dans le tableau. La recherche semble insensible aux aspects de genres et les chercheurs ne voient tout simplement pas que la contribution des femmes à la vie du secteur de la pêche n'est pas négligeable. Il y a aussi une autre raison, sans doute plus significative : les femmes ne comptent

pas et les données sur la pêche ne font pas la différence entre ce qui est le fait des hommes et le fait des femmes. C'est pour lutter contre cet état de chose et pour braquer un peu les projecteurs sur les femmes de la pêche qu'une réunion de travail a été organisée à Cotonou, Bénin, Afrique de l'Ouest, en décembre 2003. Elle avait pour thème *Avoir plus de place : genres et stratégies d'adaptation dans le secteur de la pêche*. Bénéficiant d'un financement de la Commission européenne, elle était organisée par l'IDDRA UK et le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) qui est basé à Cotonou. Il y avait là quatorze participants venus d'Europe (France, Madères) et d'Afrique (Guinée, Gambie, Bénin, Niger, Nigeria, Sao Tome et Principe, Tanzanie). Ils représentaient des horizons différents : groupements de pêcheurs, université, recherche, administration, développement, organisations non gouvernementales. L'objectif était double : faire mieux ressortir le rôle économique et social des femmes dans le secteur de la pêche et analyser l'évolution de leurs stratégies d'adaptation, dont on ne connaît pas grand-chose.

Il est évident que le métier de pêcheur est plein d'incertitudes parce que le succès dépend souvent de facteurs sur lesquels la communauté n'a pas prise : le temps, l'état des stocks, etc. La génération actuelle estime qu'elle est confrontée à des difficultés bien plus grandes que les anciens. Il y a bien sûr l'amenuisement de la ressource et la concurrence accrue pour y accéder, mais aussi la détérioration de l'environnement social et économique, la mondialisation, les problèmes environnementaux (pollution, inondations, sécheresse, érosion du littoral), sans oublier le sida qui touche particulièrement les populations d'Afrique de l'Ouest. La plupart de ces difficultés ne sont pas particulières à l'Afrique, ni d'ailleurs au secteur de la pêche. Les problèmes liés à la pauvreté sont visibles sur tous les continents et dans bien d'autres secteurs économiques.

En Afrique de l'Ouest donc, comment réagissent les femmes de la pêche pour faire face ? Au cours des exposés et des débats qui ont eu lieu tout au long de ce stage, il est apparu qu'elles agissent sur plusieurs fronts. Il y a la façon traditionnelle d'avoir des revenus complémentaires, à savoir le micro-commerce (fabrication de bière locale, petit élevage aquacole...). Il y a plus intéressant : elles cherchent à s'informer pour faire progresser leur affaire, à profiter des programmes d'alphabétisation mis en place par des Ong. Et elles mettent à profit ce qu'elles ont appris à la fois pour améliorer leurs revenus et pour se faire concrètement une place dans les processus décisionnels en matière de gestion des pêches. Bien que les opérations de capture et les opérations de

transformation soient intimement liées, il est rare que les femmes parviennent à peser vraiment dans ces processus. Elles cherchent donc à renforcer leurs structures d'appui, à améliorer leur fonctionnement pour qu'elles puissent y trouver une aide en cas de besoin. Il n'est pas surprenant qu'elles pensent souvent à des programmes de crédit qui permettront d'atténuer les variations et les imprévus en matière de rentrées d'argent. Dans ce domaine, les participantes ont estimé que les hommes ont plus souvent besoin de crédits que les femmes.



Il existe dans la pratique toutes sortes de stratégies d'adaptation, mais beaucoup de ces communautés d'Afrique de l'Ouest se heurtent à des difficultés structurelles et financières (rareté du crédit, absence de soutien officiel aux groupements de femmes...) qui réduisent l'efficacité de ces stratégies. C'est là un réel problème et les participantes ont conclu qu'il est indispensable d'œuvrer au renforcement des structures. Les initiatives de développement naissent souvent au sein des groupements, des associations, et la solidité de ces structures est sans doute un facteur favorable au bon déroulement de telles initiatives. Malheureusement il est fréquent que les projets de développement laissent de côté ces structures, alors qu'il faudrait au contraire chercher à les renforcer afin d'en tirer le meilleur parti pour le plus grand bien de l'ensemble de la communauté.

Pour plus d'information sur cet atelier, consulter le bulletin de liaison bilingue du SFLP/PMEDP sur le site www.sflp.org/eng/007/pub1/index.html

Pour contacter Kofo Olomu, taper kofo.olomu@sflp-pmedp.firstnet.bj ;

Pour contacter Elizabeth Bennett, taper Bennett@iddra.org

Iles du Pacifique

Il y a de quoi faire

Avec certaines plantes marines, les femmes des communautés littorales pourraient lancer une petite affaire commerciale

par Irène Novaczek, une Canadienne spécialisée dans la biologie marine et qui travaille depuis 1999 dans le Pacifique-Sud pour aider au développement communautaire

Les plantes marines font depuis longtemps partie de la pharmacopée des pays asiatiques. Si au Japon certains cancers et des affections cardiaques sont relativement moins fréquentes qu'ailleurs, c'est peut-être parce que dans ce pays on consomme beaucoup de plantes marines. En 1999, lors de mes déplacements dans les îles du Pacifique, j'avais remarqué que les herboristes qui offrent souvent leurs services dans les campagnes ne se servent pas de plantes marines. En dehors des Fidji, où l'on consomme et l'on trouve sur le marché une demi-douzaine de ces espèces, les plantes marines n'entrent guère dans l'alimentation. Dans d'autres parties du monde, les algues sont souvent utilisées comme engrais dans les jardins, mais cette pratique n'est pas évidente dans le Pacifique.

Comme j'ai un doctorat en botanique marine, j'ai acquis la conviction qu'il serait dommage de ne pas tenir compte de l'intérêt de ces plantes qui peuvent, de diverses manières, aider au développement durable des communautés. Des études scientifiques récentes ont démontré qu'elles peuvent guérir ou en tout cas soulager certaines pathologies. Elles peuvent être utiles pour des premiers soins, en cas de constipation, diarrhée, coupure, brûlure... Des extraits de ces plantes sont utiles pour la prévention de certaines affections cardiaques, de cancers, hypertension, obésité, diabète, infections virales, pour renforcer les défenses immunitaires aussi. Selon les connaissances traditionnelles, on utilise également des extraits de plantes marines pour des affections pulmonaires, les rhumes, la grippe et des dysfonctionnements de l'appareil génital. Certains extraits de plantes peuvent contribuer à prévenir ou traiter un certain nombre d'affections virales (dengue, VIH, herpès) et des parasitoses (paludisme). D'autres préparations ont des vertus dermatologiques démontrées par des tests cliniques. Et il ne faut pas oublier qu'il y a là aussi une source intéressante de vitamines et minéraux, notamment des oligo-éléments.

Les plantes marines constituent donc une ressource importante, particulièrement comme nourriture sur les atolls où l'activité agricole est limitée, et comme médication préventive, notamment sur les petites îles

où la médecine de type occidental n'est guère disponible. On ne s'est pas encore beaucoup intéressé aux possibilités de développement que représentent les plantes marines si elles étaient proprement récoltées et préparées. Il existe certainement des débouchés intéressants pour le marché local et l'exportation. Sur le marché international, il y a une forte demande pour les plantes marines qui entrent dans des préparations alimentaires, des produits cosmétiques et de cure thermique. Dans beaucoup de petites îles du Pacifique, il ne serait sans doute pas viable d'exporter ce type de produits, mais on pourrait les proposer sur place aux touristes, ce qui revient aussi à les exporter sans avoir à se soucier de coûts de transport et de restrictions douanières.

De 2001 à 2003, j'étais dans la région Pacifique à organiser et animer des stages sur l'utilisation de plantes marines dans les domaines suivants : alimentation, développement agricole, santé, revenus... Des villageois, des membres d'Ong, des fonctionnaires ont pu ainsi s'informer sur les diverses utilisations possibles au cours de deux stages qui ont eu lieu en 2001. En 2002, trois brochures ont été publiées : *Sea Plants* (comment localiser, récolter et utiliser les plantes marines), *A Guide to the Common Edible and Medicinal Sea Plants of the Pacific Islands* (présentation de 34 genres d'algues tropicales, avec illustrations), *Sea Vegetable Recipes for the Pacific Islands* (avec des recettes variées à usage familial ou commercial).

Puis il y a eu une autre réunion de travail pour plus précisément fournir de l'information, un savoir-faire et un appui à un groupe de femmes susceptibles de démarrer une petite activité commerciale. Sept femmes de Papouasie-Nouvelle Guinée, Îles Salomon, Vanuatu, Samoa et Kiribati ont rejoint quelques stagiaires et moi-même à l'UPS (Université du Pacifique-Sud). La plupart des stagiaires étaient des guérisseuses traditionnelles, et il y avait une personne qui élevait déjà des algues marines, une autre qui avait une petite affaire de produits cosmétiques à base de plantes. Toutes ces femmes ont été très intéressées par l'information mise à leur disposition.

Alice Athy est du Vanuatu. Elle est propriétaire de deux centres de thérapie naturelle à Port Vila et Santo qui marchent bien et emploient dix personnes. Liviana Madanavatu possède maintenant à Suva, Fidji, une petite affaire qui marche bien aussi. Elle vend des produits de beauté, des toniques et autres préparations à base de plantes marines. Certaines de mes stagiaires sont encore au premier stade du démarrage de l'affaire et la plupart ont toujours besoin d'un appui.

Ces premiers efforts ont démontré que des femmes qui ont l'esprit d'entreprise peuvent, avec une formation

adaptée, développer et diversifier leur affaire en profitant d'une ressource sous-utilisée. Le capital de départ reste modique et les femmes se déclarent satisfaites de préparer et de vendre des produits qui vont faire du bien aux gens. Ce sont surtout les femmes qui exploitent les petits fonds sur lesquels poussent des plantes marines et, si ce type d'activité se développe, cela profitera aussi aux femmes des campagnes qui participent à la récolte, au nettoyage, au séchage de plantes marines intéressantes pour fournir à des herboristes et d'autres commerçantes moyennant finance.



J'ai constaté que les stages qui s'adressaient à des villageoises en général, à des agents de l'administration des pêches, à du personnel d'Ong ont produit moins de résultats tangibles pour dynamiser le développement économique local et améliorer l'état de santé de la population. Le personnel des Ong et les fonctionnaires de terrain ne vont pas distribuer l'information à moins d'avoir un budget spécifique qui leur permette d'organiser des programmes de formation. Et tout le monde n'a pas l'envie et l'énergie nécessaires pour se lancer dans une affaire ou le savoir et le talent pour être guérisseur. Si des agents de vulgarisation des services publics et des représentants d'Ong étaient là pour fournir un appui, les populations côtières pourraient disposer d'une nourriture plus variée, de remèdes simples pour des affections bénignes, d'aliments qui complèteraient utilement la production des jardins.

Les communautés qui cultivent des plantes marines en vue de l'exportation devraient chercher à tirer le meilleur parti des ressources disponibles en essayant d'organiser sur place la transformation de la matière brute, pour produire des cosmétiques, des produits de santé et à usage agricole, par exemple.

Pour contacter Irène Novaczek, taper inovaczek@upei.ca

Asie/ Sri Lanka**L'Etoile brille dans la nuit**

Voici l'histoire de Shaila, une veuve qui essaie de survivre aux affres de la guerre dans le nord du Sri Lanka

par Herman Kumara, membre de NAFSO (Solidarité nationale des pêcheurs), Sri Lanka

Shaila Idayaraj, sa mère et sa fille de cinq ans illustrent bien les dégâts qu'un conflit de vingt ans (et pas encore terminé) a provoqué dans la société sri lankaise. Les gens de Jaffna sont dans une situation bien difficile et le récit de leurs tribulations dans cette zone de conflits est bien triste : enfants orphelins, veuves, gens qui ont perdu un membre, qui ont dû abandonner leur foyer. Nous avons vu tout cela au cours de nos déplacements dans la péninsule de Jaffna. Les zones de haute sécurité ont fortement déstabilisé l'assise économique et la vie ordinaire des populations locales. Les agriculteurs ont perdu des parcelles cultivables, les pêcheurs subissent de nombreuses restrictions pour l'accès au rivage et à la mer. Souvent celui qui gagnait le pain de la famille est mort, et c'est l'histoire de Shaila Idayaraj, du village de pêcheurs de Sawalkattu, dans la péninsule de Jaffna, tout au nord du Sri Lanka.

Il faut imaginer la situation : le père, le grand-père, le mari sont morts à cause de la guerre civile. Et il n'est même pas possible d'obtenir un certificat de décès pour toucher une indemnité. Si on était l'épouse d'un homme politique, on pourrait envisager de le remplacer au parlement, en tout cas au conseil provincial ou régional. Que faire lorsqu'on est la veuve d'un petit pêcheur ?

Personnellement vous seriez peut-être assez solide pour encaisser le coup. Mais lorsque la culture ambiante, la religion, la parenté et l'ensemble de la société ne vous accorde plus la qualité de *femme* parce que vous voilà veuve, il n'est pas facile de survivre. Shaila a déjà traversé toutes ces difficultés bien qu'elle ait seulement 26 ans. Elle tient toujours à la vie, pour sa fille en tout cas. Voici son récit :

La vie était dure pour les gens de Jaffna dans les années 1980 lorsque la guerre civile faisait rage. Le premier choc de Shaila est survenu lorsque son père a été tué par les forces de sécurité en 1987. Elle avait seulement 10 ans. Malgré les événements, sa mère a essayé de scolariser ses deux enfants (un garçon,

une fille), mais les bénéfices qu'elle tirait de la vente de *beedis* (cigarettes traditionnelles) n'y suffisaient pas : il y avait juste de quoi faire manger les enfants.



Encore toute jeune, Shaila n'a pas eu le choix : elle a quitté l'école et a épousé son beau-frère. Puis est venu un autre coup du sort lorsque, deux ans après le mariage, son mari a été tué par les forces armées. Il était en mer en train de pêcher et on a tiré sur le bateau. C'était le 15 septembre 1996. On n'a pas retrouvé tout de suite les corps. Plus tard on a identifié des corps sans tête qui ont été ensevelis dans une fosse commune. Shaila a reconnu le cadavre de son mari mais jusqu'à présent elle n'a pas réussi à obtenir un certificat de décès.

Pour pouvoir prétendre au versement d'une indemnité de la part de l'Etat ou d'un organisme quelconque, il faut ce document. C'est indispensable pour être reconnu comme victime de guerre. Malgré tout, Shaila était déterminée à rester en vie pour sa fille, son bien le plus précieux. Mais la société traditionnelle est très cruelle pour les veuves, refuse de les considérer comme des êtres humains, les rejette, omet de les inviter à des cérémonies importantes, ne souhaite même pas voir leur visage. Sans son mari, sans son père, Shaila s'est accrochée.

Elle avoue cependant qu'elle a plusieurs fois pensé au suicide face à ce rejet social. Mais elle se sentait responsable de sa fille et de sa vieille mère, veuve aussi. C'est au milieu de toutes ces difficultés que son grand-père a aussi été tué par les forces armées. Elle avait épuisé ses larmes, elle n'avait qu'une idée fixe : survivre.

Shaila n'est pas seule dans ce cas. Au village de Sawalkattu, 96 femmes ont perdu leur mari ou un autre gagne-pain de la famille à cause de la guerre. Selon les informations disponibles, il y aurait 20 000 veuves dans la péninsule de Jaffna. Ces femmes ne peuvent pas aller remplacer leur mari en mer. Leur âge varie entre 22 et 56 ans. Elles ont trouvé le courage de se réunir au sein d'un groupe qui s'est appelé Star Widow's Association et a lancé un système de petite épargne pour réunir le capital nécessaire au lancement de petites affaires.

Lorsque nous avons pris contact avec ce groupement, il y avait diverses activités en train : confection d'objets d'artisanat avec des feuilles de palmier *palmyrah*, préparation et vente de pickles, de biscuits, collecte et vente de bois de feu. Shaila, qui est le principal élément moteur, préside l'association. Elle est tout à fait qualifiée pour assumer cette responsabilité.

On a demandé aux adhérentes si elles étaient prêtes à effectuer des travaux assez physiques considérés comme plutôt masculins (menuiserie, mécanique, conduite de triporteur...), et elles n'ont pas dit non. Elles avaient en tête tout ce qu'elles avaient subi de la société et la société ne leur faisait plus peur. Actuellement le pays cherche à guérir les plaies du conflit ethnique et il est d'autant plus intéressant d'écouter le témoignage de Shaila. Il fait entendre clairement aux Cinghalais du sud du pays que la guerre a fait beaucoup souffrir Shaila et toutes les autres de la Star Widow's Association.

Nous avons posé cette question à l'association : « Qu'est-ce que vous ressentez lorsque des Cinghalais viennent vous demander comment ça va, alors qu'on peut dire que cette communauté peut être considérée comme responsable de vos difficultés actuelles ? » Les réponses exprimées par la voix de Shaila ont été bien pesées : « Nous ne ressentons aucune colère contre les Cinghalais dans le sud. Ils ne sont pas responsables de la situation. C'est l'opportunisme de certains politiciens qu'il faut accuser. Nous avons bien conscience des réalités et nous avons besoin de votre soutien pour améliorer notre situation ici. Nous avons perdu nos terres, occupées par des militaires, et l'eau et nos maisons. Nous vivons dans des camps de réfugiés. Comme nous sommes dans la zone de haute sécurité, nos gens ne peuvent même pas aller en mer. Les membres de l'association ne peuvent même pas acheter du poisson pour vivre. A cause des mines, nos terres fertiles ne servent à rien. Il n'y a pas de travail pour nous dans les champs. Tout cela rend notre

situation bien difficile. Nous avons besoin de la paix pour avoir une vie normale. S'il vous plaît, aidez-nous à faire la paix ».

Il faut voir le courage de ces femmes en l'absence du chef de famille et dans des conditions sécuritaires très contraignantes. On a du mal à l'imaginer mais les membres de cette association sont aujourd'hui prêtes à participer à la recherche d'une issue aux conflits ethniques afin que se cicatrisent les blessures du passé.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour aider le groupement de femmes présidé par Shaila, pour aider tous ceux qui souffrent du conflit actuel, dans le nord du pays et au Sud. Nous remercions Shaila et les membres de la Star Widow's Association de leur témoignage.

(Ce témoignage a été recueilli lors de la visite de NAFSO et de l'équipe de Kantha Shakthi à Jaffna en février 2004.)

Pour contacter Herman Kumara, taper fishmove@slt.lk

Asie/ Sri Lanka

On est bien ici

Visite dans un atelier de transformation de la crevette dans le district de Puttalam, au Sri Lanka : conditions de travail de la main-d'œuvre

par Cornélie Quist, membre de l'ICSF

Sumeethra et Mala travaillent toutes les deux dans une entreprise qui traite de la crevette destinée à l'exportation vers le Japon et l'Europe. Je me suis présentée comme une chercheuse travaillant dans le secteur de la crevette aux Pays-Bas, et on m'a dit que je pouvais visiter l'établissement. J'ai parlé à Sumeethra en présence du directeur et aussi avec Mala, mais très brièvement durant la courte (dix minutes) pose de midi. Ces deux femmes ont de l'ambition, elles ont fait des études supérieures et elle sont célibataires. Voici leur histoire :

L'entreprise qui emploie ces deux femmes est située au centre de la région crevetticole du Sri Lanka, dans le district de Puttalam, sur la côte ouest. Elle a démarré en 1999 à l'époque où les cours de la crevette étaient au plus haut sur le marché mondial. Elle fait partie du groupe Hock Bee dont le siège est à Singapour, et c'est

l'une des six sociétés habilités à exporter ses produits dans l'Union européenne. Elle bénéficie des dispositions de la Zone de libre échange, ce qui se traduit par une exemption de droits de douane sur les importations de matière première et d'équipement. D'autre part, le code du travail national ne s'applique pas à la main-d'œuvre employée dans ce périmètre. On compte 250 personnes (230 femmes et 20 hommes) dans le personnel de cet atelier de transformation, la plupart à titre précaire.

Sumeethra est microbiologiste, chargée de veiller à ce que la production soit conforme aux normes exigées (HACCP...) pour l'entrée sur le marché européen et quelques autres. Elle me dit que son travail est très intéressant, qu'elle est contente de travailler dans une entreprise moderne. Elle est fière d'assumer au mieux ses responsabilités. La matière provient essentiellement des élevages de la région mais il arrive aussi de la crevette sauvage produite par des pêcheurs du Nord (région de Jaffna). On traite entre deux et quatre tonnes par jour.

Les apports de crevette sri lankaise diminuent depuis quelques années, en partie à cause du virus white spot qui a touché pratiquement tous les élevages du pays, en partie à cause des problèmes de transport dans le Nord provoqués par les hostilités entre les autorités du Sri Lanka et les LTTE (Tigres Tamoul). D'après Sumeethra, l'entreprise a l'intention de faire venir de la crevette de l'Inde et du Bangladesh pour nouvelle transformation et valorisation. Des recherches et des expériences sont actuellement en cours. Elle préférerait que l'on utilise de la crevette locale, notamment de cette région qui reste l'une des plus pauvres du pays. Malheureusement le gouvernement n'a pas de politique définie en matière d'aquaculture. Dans le district de Puttalam on a assisté à une sorte de ruée vers l'or et beaucoup de pauvres sans formation, sans expérience se sont lancés dans l'aventure en espérant gagner gros grâce aux cours élevés du marché mondial. Des sites aquacoles apparaissent ici et là, sans lignes directrices, sans règles à observer, ce qui a provoqué de gros problèmes sanitaires (virus white spot notamment) et environnementaux (destruction de la mangrove, pollution de la lagune, salinisation des sols). Sumeethra trouve cela bien gênant mais elle estime que son entreprise ne peut pas tout faire car elle doit d'abord se maintenir dans un contexte de libre concurrence.

Réagissant à certaines remarques critiques que je faisais, Sumeethra a dit que les normes européennes n'étaient pas très adaptées pour des pays comme le

Sri Lanka. Cela représente des investissements trop élevés, d'autant plus que les cours de la crevette transformée baissent rapidement sur le marché mondial. Les Japonais lui semblaient moins exigeants à cet égard. Je lui montre sur CD une vidéo publicitaire d'une entreprise hollandaise qui traite et exporte de la crevette. En voyant tout cet équipement ultramoderne et ces moyens de commercialisation, elle pousse un long soupir qui me culpabilise un peu.

Sumeethra obtient de la direction l'autorisation de me monter les ateliers. Pour des raisons sanitaires, je dois me contenter de regarder les employées à travers une vitre. La plupart sont des jeunes femmes, vêtues d'une blouse blanche et de bottes noires, alignées devant une longue table. Certaines trient les crevettes par taille et par qualité, d'autres sont à l'emballage. Les jeunes hommes transportent les cartons entre la salle à température contrôlée et les frigos. Tout le travail se fait à la main.



En quittant les lieux, nous passons devant une petite pièce près de l'entrée dans laquelle quelques employées font la pause casse-croûte. Je les salue et elles me font signe d'entrer. Elles semblent très heureuses de me parler et me proposent un peu de nourriture. Je prends un morceau de mangue et je leur demande si elles aiment leur travail dans cette entreprise. Elles disent que oui, que toutes les employées viennent de la région. L'une d'entre elles, qui s'appelle Mala, dit qu'elle est là depuis trois ans. C'est l'une des 80 employés permanents. Les 170 autres sont des intérimaires. Mala a été à l'école secondaire et est contente d'avoir ce travail parce qu'il y a un fort

chômage dans la région. Je lui demande si elle pourra progresser au sein de l'entreprise. Elle répond que les bons éléments peuvent espérer obtenir un contrat permanent au bout d'une période de six mois d'essai, que certaines deviendront surveillantes plus tard. Je lui dit : « C'est tout ? »

La journée de travail va de 8 h du matin à 17 h, mais la plupart des employées espèrent faire des heures supplémentaires et acceptent de travailler au cours des week-ends. Le salaire de base est de 3 000 roupies (environ 30 euros) par mois. Mala dit que certaines accumulent jusqu'à 100 heures dans une semaine ! Mais c'est plutôt rare parce qu'il n'est pas facile d'obtenir toute la matière première souhaitée. Je lui laisse entendre que son travail peut sembler plutôt pénible, compte tenu de toutes ces heures passées debout dans une température assez basse. Elle dit que les femmes aiment ce genre de travail, puis elle signale qu'elle doit rejoindre l'atelier : la pause déjeuner (dix minutes) est terminée.

(Merci à l'association National Fisheries Solidarity du Sri Lanka (NAFSO) qui a facilité ces conversations.)

*Pour contacter Cornelia Quist, taper
cornelia.quist@wolmail.nl*

YEMAYA

Lettre de l'ICSF sur les Questions de Genres dans le Secteur de la Pêche

publié par le

Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche

27 College Road, Chennai 600 006

Inde

tél : 91 44 2827 5303

fax : 91 44 2825 4457

e.mail : icsf@vsnl.com

site Internet : <http://www.icsf.net>

préparé par

Chandrika Sharma

traduction

Gildas Le Bihan-CRISLA, Lorient

imprimé par

Sri Venkatesa Printing House, Chennai

Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions pour améliorer le contenu de ce bulletin. Indiquez-nous aussi le nom de personnes susceptibles d'être intéressées par cette initiative. Nous serons très heureux de recevoir votre courrier et des articles à publier.

Les articles soumis par vous ou d'autres devront comporter 500 mots au maximum. Ils porteront sur des questions qui concernent directement les femmes et les hommes du monde de la pêche, sur des publications récentes, des réunions où la situation et l'action des femmes sont évoquées. Nous serions aussi heureux de recevoir des « tranches de vie » racontant les efforts de femmes et d'hommes qui militent pour une pêche durable et pour que la société reconnaisse leur apport à ce secteur d'activité. Ajoutez deux ou trois lignes sur l'auteur